



CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES

19^e CONCOURS D'AGILITÉ HOMOLOGUÉ PAR L'AAC
19 et 20 mars 2022

ET

ESSAIS ÉQUIPE NATIONALE 2022 - 19 MARS 2022



Complexe Équestre Bécancour
3625, rue des Albatros
Bécancour (Québec) G9H 3Y2

JUGES : Yanick Villeneuve (YV), Nancy Morin (NM) et Michel Côté (MC)

PARCOURS DU 19^E CONCOURS RÉGULIER – COMPLET 2 RINGS DIMANCHE

Standard novice (2), Standard intermédiaire (3), Standard expert (3)

Enjeu novice (2), Enjeu intermédiaire (2), Enjeu expert (2)

Snooker novice (2), Snooker intermédiaire (2), Snooker expert (1)

Sauteur novice (2), Sauteur intermédiaire (2), Sauteur expert (2), relais (2), Steeplechase (4)

QUALIFICATION POUR ÉQUIPE NATIONALE

Essai Enjeu 1, Essai standard 1, Essai snooker 1 et Essai sauteur 1

« Inscriptions illimitées pour les candidats à l'équipe nationale (parcours en jaune dans le formulaire) »

« OUVERT AUX JEUNES MANIEURS »

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

« Inscriptions limitées pour le concours régulier »

Fermeture des inscriptions : **11 mars 2022**

ou lorsque le nombre maximum de parcours sera atteint

Votre inscription sera valide seulement lorsque nous aurons reçu votre formulaire et votre paiement. SVP, transmettre votre paiement dans les 7 jours après votre inscription pour conserver votre place.

Aucune annulation, changement ou remboursement après la fermeture des inscriptions

Terrains intérieurs chauffés, sable qualité élite préparé mécaniquement

Aucune période de familiarisation

2 sauts de pratique

HORAIRE

Samedi :

Enregistrement/prise des mesures : 7 h 15

Briefing général : 7 h 45

1^{er} parcours : 8 h 00

Fin des parcours prévue : 20 h 00

Dimanche :

Enregistrement/prise des mesures : 7 h 15

Briefing général : 7 h 45

1^{er} parcours : 8 h 00

Fin des parcours prévue : 16 h 30

QUALIFICATION ÉQUIPE NATIONALE

- Tous les compétiteurs (c.-à-d. les binômes conducteur-chien) qui souhaitent faire partie de l'équipe nationale 2022 doivent s'inscrire aux quatre manches, à savoir agilité Essai enjeu 1, Essai standard 1, Essai snooker 1 et Essai sauteur 1. Ces parcours seront conçus et jugés conformément aux règlements de l'AAC.
- Les droits d'inscription sont de 80 \$ par compétition (4 manches) payables au club hôte.
- Les candidats à l'équipe nationale/compétiteurs doivent être membres en règle de l'AAC et ne doivent pas faire couramment l'objet d'une plainte officielle contre eux personnellement ou comme propriétaire d'un club. Les candidats de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte et les parents doivent avoir autorisé leur participation.
- Le conducteur d'un chien présenté pour faire partie de l'équipe nationale 2022 doit être le conducteur du chien lors des essais en vue de l'équipe 2022. Lors des essais, les chiens doivent sauter la hauteur de saut qu'ils sauteront au championnat de l'IFCS. Il n'y a pas de restrictions quant au nombre de chiens avec lesquels un conducteur peut concourir, mais les objectifs de financement augmenteront en conséquence.

CHARTRE HAUTEUR IFCS			
DIVISION	HAUTEUR SAUT AAC	HAUTEUR SAUT IFCS	HAUTEUR MAX CHIEN
Toy	8"/12" REG	12 po	11.81" et moins
Mini	16" REG	16 po	15.75" et moins
Midi	20 " REG	20 po	19.69" et moins
Maxi	24" REG	24 po	Pas de restriction

Avant de commencer la compétition, tous les candidats qui tenteront de se qualifier pour l'équipe nationale devront faire mesurer leur chien par un juge pour vérifier leur taille de compétition IFCS.

- Les candidats à l'équipe nationale/compétiteurs qui se méritent une place au sein de l'équipe nationale de l'année ne peuvent pas tenir un poste sur le comité directeur de l'équipe nationale.
- Il est entendu que les candidats à l'équipe nationale sélectionnés respecteront toutes les politiques et procédures établies par l'IFCS, l'AAC et le comité directeur de l'équipe nationale, y compris le Code de conduite de l'AAC.
- Les candidats à l'équipe nationale doivent être des citoyens canadiens ou avoir le statut de résident permanent.
- Les candidats à l'équipe nationale doivent être prêts à satisfaire à toutes les exigences relatives aux documents concernant les voyages et la santé, y compris une preuve de vaccination contre la COVID. Les chiens doivent avoir une micro-puce et leur vaccination contre la rage doit être à jour.
- Les candidats à l'équipe nationale **devaient fournir une lettre d'intention accompagnée d'un dépôt de 250 \$ par chien au plus tard le 31 décembre 2021.** La lettre d'intention devait être envoyée directement au CDÉN (nationalteam@aac.ca) et le dépôt à l'agent financier de l'AAC fso@aac.ca pour être déposé dans le compte de l'équipe nationale. Les lettres d'intention et les dépôts reçus après cette date ne sont pas valides et ne sont pas acceptés. Dans le cas de candidats qui ne participeront pas au championnat de l'IFCS, une somme de 50 \$ sera non remboursable.
- Les candidats à l'équipe nationale doivent soumettre une vidéo de chacun de leur passage aux essais sur leur propre chaîne Vimeo ou YouTube et envoyer le lien directement au CDÉN (nationalteam@aac.ca). Les vidéos peuvent être filmées de n'importe où à condition que le CDÉN puisse voir l'intégralité du passage.
- Les soumissions vidéo sont obligatoires et doivent parvenir au CDÉN d'ici le 23 mars 2022 au plus tard.

Note : Advenant le cas où nous ne sommes pas en mesure de construire le parcours exactement selon les spécifications et le dessin du parcours, par exemple en cas d'inondation, les essais ouverts seront annulés.

CONSIGNES COVID-19

Veillez noter qu'un participant ne respectant pas les consignes COVID sera expulsé sans remboursement. Le comité du Club d'Agilité de Trois-Rivières reste à l'affût des consignes gouvernementales concernant la COVID-19 et se réserve le droit de réviser ces consignes en fonction des annonces du gouvernement ou annuler le concours.

- **LE PASSEPORT VACINAL SERA EXIGÉ POUR AVOIR ACCÈS AU COMPLEXE ÉQUESTRE DE BÉCANCOUR.** Un bracelet sera remis à tout le monde qui entrera sur le site.
- **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS SAUF : LORSQUE VOUS COURREZ VOTRE CHIEN OU LORSQUE VOUS ÊTES ASSIS À VOTRE EMPLACEMENT DE CAGE SI VOUS RESPECTEZ LA DISTANCIATION.**
- **LAVAGE DES MAINS OBLIGATOIRE :** À chaque fois que vous entrez/sortez du complexe et des salles de bain. Des distributeurs de solution désinfectante seront aussi disponibles à plusieurs endroits sur le site.
- Ne pas vous présenter sur le site du concours si vous avez la COVID-19, des symptômes (grippe, rhume, etc.) ou si vous suspectez avoir été contaminé; un crédit vous sera accordé pour un prochain concours si vous nous avisez avant le début de l'activité.
- Maintien de la distanciation de 2 m entre les individus qui ne proviennent pas d'une même cellule familiale.
- Nous vous ferons parvenir les parcours par courriel quelques heures avant le début de la compétition. Les parcours seront affichés (grand format) pour que vous puissiez les prendre en photo.
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques incluant les risques associés à la COVID. Le déni de responsabilité devra être signé et transmis avec le formulaire d'inscription.
- Apporter vos propres protections (masque, gels,).
- Seuls les juges, la secrétaire du concours et les responsables de ring auront accès au secrétariat.

**** ALLÈGEMENT AAC ****

- Les compétiteurs peuvent mettre leur laisse dans leur poche lorsqu'ils courent. La laisse doit être suffisamment petite pour entrer complètement dans la poche. Note: si le chien saisit la laisse pendant son passage ou saute sur la poche, ce sera pénalisé d'un « E » (jouet dans l'enceinte). Si la laisse tombe au sol pendant le passage et que le chien n'a pas d'interaction avec celle-ci, il n'y aura pas de pénalité.
- Afin de limiter les contacts inutiles et d'éliminer la nécessité de mesurer à tous les concours, les juges fourniront une mesure unique pour les chiens ayant moins de deux ans. Une carte de prise de mesure temporaire COVID-19 sera envoyée par courriel au conducteur qui l'utilisera pendant cette période. Les chiens de moins de deux ans peuvent concourir en ayant une mesure sur leur carte temporaire jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de deux ans, moment auquel ils devront être mesurés officiellement. Les chiens de plus de deux ans doivent être mesurés jusqu'à ce que la mesure définitive soit encerclée sur leur carte d'ID.
- Le statut des jeunes conducteurs des jeunes qui ont eu 18 ans en 2020 est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Le statut des jeunes conducteurs de jeunes qui auront 18 ans en 2021 sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

AVIS AUX CONCURRENTS

- Nous vous remercions de votre participation. Nous espérons que vous apprécierez autant que nous la possibilité d'avoir accès à un emplacement intérieur pour pratiquer l'agilité. Aussi, il est très important pour nous d'avoir l'entière collaboration des participants pour que ce concours se déroule dans le respect des règles sanitaires mises en place par la Santé publique, dans l'harmonie et le respect des lieux. Autant pour l'utilisation du terrain et les terrains avoisinants, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser sur place aucun déchet et de ramasser tous les besoins de vos chiens.
- **Les parcours ont lieu à l'intérieur sur une surface de sable de qualité élite préparée mécaniquement - Veuillez apporter un tapis pour y installer votre chaise et votre cage;**
- **Aucun chien ne sera admis dans les estrades.**
- Le complexe équestre sera chauffé.
- **Une clôture de 4 pieds sera installée entre les 2 rings pour éviter qu'un chien traverse dans l'autre ring;**
- Cette compétition sera tenue selon les règlements de l'Association d'agilité du Canada (AAC);
- En envoyant leur inscription, les compétiteurs conviennent qu'ils sont familiers avec les règlements de l'AAC;
- Le comité organisateur du Club d'Agilité de Trois-Rivières se réserve le droit de refuser une inscription;
- Les obstacles d'agilité sont conformes et choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Les obstacles avec zone de contact sont recouverts de granules et les pneus sont à point de rupture;
- Des chronomètres électroniques seront utilisés;
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. La section de déni de responsabilité jointe au formulaire d'inscription **doit être signée** pour satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC;
- Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois et plus, de races pures ou croisées;
- Toutes les cartes d'identité de l'AAC en règle doivent être présentées avec les signatures requises confirmant la hauteur du chien. Dans le cas contraire, les chiens pourront être mesurés par l'un des juges pour cette compétition seulement. Le compétiteur devra alors présenter son chien à la hauteur établie ou à une hauteur plus élevée, si elle est disponible.
- **Tous les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps**, sauf dans l'enceinte de compétition lorsqu'ils exécutent leurs parcours ou dans l'aire désignée pour les exercices de réchauffement. **Ce règlement sera rigoureusement appliqué;**
- **Ne seront pas admis** : les chiens souffrant d'une blessure, les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens et les chiennes en chaleur;
- Aucun jouet, laisse, nourriture ou autre aide ou dispositif ne sera permis sur le parcours.
- Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leur(s) chien(s) et leur(s) enfant(s). Un compétiteur dont le chien ou l'enfant constitue une nuisance et dont le comportement est dangereux ou inacceptable peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Les questions de discipline seront référées au Comité de discipline de l'AAC qui les examinera;
- Les chiens qui ont reçu un brevet juste avant le concours ou qui recevront un brevet au cours de la compétition seront admis à passer au niveau supérieur, pourvu que la secrétaire du concours soit avisée de l'obtention du brevet dans un délai raisonnable.

REPAS

- Le **Café-Bistro l'Équestria sera ouvert à partir de 8 h am** - <https://complexequestre.com/equestria/>

FRAIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Pour le concours régulier, les frais d'inscription pour chaque épreuve sont de 18,50 \$ pour les courses régulières, de 16,50 \$ pour les membres du Club d'Agilité de Trois-Rivières, de 12 \$ pour les courses FEO et les relais et de 11 \$ pour les jeunes manieurs.
- Pour ceux qui désire s'inscrire aux essais pour se qualifier pour **l'équipe nationale, les frais d'inscription sont de 80 \$** (pour les quatre parcours en jaune dans l'horaire : Essai enjeu 1, Essai standard 1, Essai snooker 1 et Essai sauteur 1).
- Pour ceux qui veulent participer à un ou plusieurs parcours des essais pour le plaisir/défi et obtenir un qualificatif (Q) dans leur niveau actuel, les frais d'inscription pour les parcours Essai enjeu 1, Essai standard 1, Essai snooker 1 et Essai sauteur 1 sont ouverts à tous au coût de 20 \$/parcours. Le coût d'une course FEO pour ces 4 parcours est de 20 \$/parcours.
- Les chèques ne seront pas déposés avant la date de fermeture. **Aucun chèque postdaté ne sera accepté.**
- **Votre inscription sera valide seulement lorsque nous aurons reçu votre formulaire et votre paiement. SVP, transmettre votre paiement dans les 7 jours après votre inscription pour conserver votre place.**
- Paiement par transfert bancaire possible.
- **Des frais de 20 \$ s'appliqueront pour les chèques non honorés par la banque** et l'inscription sera annulée.
- Les formulaires d'inscription doivent être accompagnés des frais appropriés afin d'être valides. Une confirmation d'inscription sera envoyée **par courriel** à chacun des participants aussitôt que possible après la date de fermeture des inscriptions. **Il est donc essentiel de nous transmettre une adresse de courriel lisible.**
- Aucun remboursement, changement ou annulation ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité où le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge, un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture des inscriptions obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'un chien blessé (avec preuve d'un vétérinaire) ou d'une chienne en chaleur sera remboursé, à condition qu'il avise la secrétaire du concours au moins 24 heures avant le début du concours. Si un chien se blesse pendant le concours, nous remettons un crédit pour les courses non utilisées. Ce crédit pourra être utilisé lors d'un de nos prochains concours dans un délai d'un an. Ce crédit ne peut pas être utilisé par une autre personne.
- **Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10 %.**

INDICATIONS ROUTIÈRES

Complexe Équestre Bécancour
3625, rue des Albatros, Bécancour (Québec) G9H 3Y2
<https://complexequestre.com/>

Cliquez sur le lien pour obtenir les indications routières :

<https://www.google.com/maps/place/Complexe+%C3%89questre+B%C3%A9cancour/@46.3969055,-72.2836281,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4cc795421e8e7c91:0xefd7e9524d7bb0c!8m2!3d46.3969055!4d-72.2814394>

ROSETTES ET RUBANS

- Rosette de pointage qualificatif pour les chiens obtenant un pointage qualificatif.
- Ruban aux positions de 1 à 4 pour toutes les classes.
- Une rosette sera décernée à tous ceux qui obtiendront un brevet.
- Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront une rosette de qualification. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs.
- Les résultats seront disponibles le plus rapidement possible après chaque parcours.
- **Pour les titres**, vous devez remplir une feuille qui sera sur la table au registrariat. Ils seront remis dès qu'ils seront prêts.

VÉTÉRINAIRES

Clinique Vétérinaire De Houssard : 310, boul. Thibeau, Trois-Rivières (Québec) G8T 6Y4 – Tél. : (819) 374-0717

Hôpital Vétérinaire Trifluvien : 420, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 1Z7 – Tél. : (819) 909-7220

HÉBERGEMENT

- Motel Bécancour :** 3735, boul. Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 3W7 (**À côté du Complexe équestre**)
Tél. : 1-855-372-6818 (sans frais) – Courriel : motelbecancour@outlook.com
Les animaux de compagnie sont admis.
<https://www.motelbecancour.com/>
- Days Inn** 3155, boul. Saint-Jean, Trois-Rivières (Québec) G9B 2M4
Tél. : 819.377.4444
Courriel: info@daysinntroisrivieres.ca
Les animaux de compagnie sont admis
- Super 8 Trois-Rivières :** 3185, boul. St-Jean, Trois-Rivières (Québec) G9B 2M4
Tél. : 819-377-5881 – Télécopieur : 819-377-2488 – Courriel : gm@super8troisrivieres.com
Les animaux de compagnie sont admis.
- Miami Motel :** 300, rue Antoine-Pinard, Trois-Rivières (Québec) G8T 6K7
Tél. : 819 375-7391 -Tél. sans frais : (888) 673-6426 - Télécopieur : (819) 375-7391
Courriel : info@motel-miami.com
Les animaux de compagnie sont admis.



CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES

COMPÉTITION RÉGULIÈRE AAC – 19 ET 20 MARS 2022

ESSAIS ÉQUIPE NATIONALE 2022 - 19 MARS 2022

Vous devez compléter obligatoirement un formulaire pour chaque chien

Prénom/Nom du manieur :		<input type="checkbox"/> Membre du Club d'Agilité de Trois-Rivières	
Adresse :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :()		Courriel :	
Nom Jeune manieur :		No AAC Jeune manieur :	
Nom du chien :		No AAC:	Hauteur au garrot :
Race :		Date naissance du chien (AAAA-MM-JJ) :	

Catégorie :	Régulier <input type="checkbox"/>	Spécial <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>	Vétéran DD <input type="checkbox"/>	Jeune manieur <input type="checkbox"/>	Senior/hand. <input type="checkbox"/>
Hauteur des sauts :	4 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>

Samedi 19 mars 2022 - Ring 1				Samedi 19 mars 2022 - Ring 2			
FEO	Rég.	Parcours	Juge	FEO	Rég.	Parcours	Juge
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Novice Enjeu 1	MC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Expert Standard 1	YV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inter Enjeu 1	MC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essais Enjeu 1	YV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inter Standard 1	MC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essais Standard 1	YV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Novice Standard 1	MC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essais Snooker 1	YV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inter Standard 2	NM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essais Sauteur 1	YV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Novice Snooker 1	MC	Je veux me qualifier pour l'équipe nationale 2022 (4 parcours jaunes) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inter Snooker 1	MC				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Steeplechase 1	MC	Si oui : Hauteur IFCS : 12 <input type="checkbox"/> 16 <input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 24 <input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Steeplechase 2	NM	Voir page 2 pour la charte des hauteurs			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Novice Sauteur 1	MC	Tous : niveau actuel pour obtenir votre "Q"***			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inter Sauteur 1	MC	Niveau actuel : Novice (N), Inter (I), Expert (E) Enjeu : Standard : Snooker : Sauteur :			

Parcours ouverts à tous***

Puisque les 4 parcours **en jaune** feront partie d'un Omnium ouvert à tous de l'AAC, les compétiteurs qui ne souhaitent pas faire partie de l'équipe nationale 2022 peuvent quand même s'inscrire à une ou aux quatre épreuves de niveau expert (**en jaune**). Les droits d'inscription seront de 20 \$/parcours choisi parmi ces quatre parcours. **Une qualification (Q) au niveau actuel du chien sera accordée pour tous les passages qualificatifs, seulement pour ces 4 parcours (en jaune). Veuillez inscrire votre niveau actuel pour chaque parcours (N, I ou E).** Les passages pour exhibition seulement (EXS) seront permis au coût de 20 \$.

Parcours AAC réguliers (en blanc)

Les gens qui voudront s'inscrire aux parcours experts (en blanc), mais qui sont présentement de niveau novice ou inter, devront s'inscrire en FEO et ne pourront pas obtenir de qualification (Q), comme dans tous les concours régulier AAC.

Dimanche 20 mars 2022 - Ring 1				Dimanche 20 mars 2022 - Ring 2			
FEO	Rég.	Parcours	Juge	FEO	Rég.	Parcours	Juge
		Novice Sauteur 2	NM			Expert Sauteur 1	MC
		Inter Sauteur 2	YV			Expert Sauteur 2	MC
		Steeplechase 3	YV			Relais 1	MC
		Steeplechase 4	YV			Relais 2	NM
		Novice Snooker 2	YV			Expert Enjeu 1	MC
		Inter Snooker 2	YV			Expert Enjeu 2	MC
		Novice Enjeu 2	YV			Expert Standard 2	MC
		Inter Enjeu 2	YV			Expert Standard 3	MC
		Novice Standard 2	YV			Expert Snooker 1	MC
		Inter Standard 3	YV				

<input type="checkbox"/> Essais équipe nationale	4	X 20 \$	\$
Nb parcours ouverts à tous/FEO (Jaune)		X 20 \$	\$
Nb parcours (blanc)		X 18,50 \$	\$
Nb parcours Membre CATR (blanc)		X 16,50 \$	\$
Nb parcours Jeune manieur (blanc)		X 11 \$	\$
Nb parcours FEO (blanc)/Relais		X 12 \$	\$
TOTAL :			\$

Relais 1	Chien :
	#AAC :
Relais 2	Chien :
	#AAC :

Mode d'inscription / mode de paiement	
Inscription par courriel / Paiement par virement bancaire (etransfert) : <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre le formulaire d'inscription et déni à : miaromeo@hotmail.com Étant donné les circonstances exceptionnelles reliées à la Covid, nous vous demandons d'attendre avant d'effectuer votre paiement. Nous vous enverrons un message avec les informations requises lorsque les consignes de la Santé Publique nous confirmeront que nous pourrions tenir la compétition.
Inscription par la poste / Chèque: <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Faites votre chèque à l'ordre de : Club d'Agilité de Trois-Rivières Postez votre inscription et l'entente de décharge et renonciation signée à : Gaétane Bouchard : 1082, Rang St-Nicolas, St-Ferréol-Les-Neiges (Québec) GOA 3R0
Informations : courriel : miaromeo@hotmail.com	



**ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC »)
ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION**

Club d'Agilité de Trois-Rivières / 19-20 mars 2022

Nom du conducteur :		
Nom du chien 1 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 2 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 3 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 4 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le **Club d'Agilité Trois-Rivières, (club organisateur)** et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (**personnes apparentées**), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (**personnel**) et je consens à ne pas tenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
 - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
 - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les **règlements**). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droits, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : _____ **Date :** _____
Signature d'un parent ou d'un tuteur si le manieur a moins de 18 ans AAAA/MM/JJ

Important : Vous convenez que la transmission de ce formulaire d'inscription par courrier électronique **équivalut à votre signature**.

En signant ce document ou en cochant la case de signature électronique, vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions énoncées dans le présent formulaire d'Entente, décharge et renonciation.

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais approprié